

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 6

Artikel: La Suisse empruntée face à des mineurs étrangers isolés
Autor: Herzog, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse empruntée face à des mineurs étrangers isolés

Entre 2016 et 2018, plus de 3000 mineurs isolés ont demandé l'asile en Suisse. À cette population, s'ajoutent des centaines de jeunes venus seuls du Maghreb. Genève est la première touchée par cette migration. Les autorités sont accusées d'inertie.

STÉPHANE HERZOG

Les mineurs qui arrivent seuls en Suisse se divisent en deux catégories. Ceux qui sont éligibles à l'asile en raison de leur pays d'origine sont considérés comme des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). Ils ont accès à un toit, à des repas, à une scolarisation et à des prestations sociales. En 2015, ils furent 2700 à déposer une demande d'asile, dont une majorité de garçons de 16 à 17 ans originaires d'Érythrée.

Les autres sont des mineurs non accompagnés (MNA), non éligibles à l'asile en raison de leur pays d'origine, comme par exemple, le Maroc. Ils ne reçoivent pas d'aide sociale et manquent d'un socle de vie. «Les requérants mineurs ont en général grandi avec leur famille, explique Sylvia Serafin, co-directrice de Païdos, association qui offre aux MNA un suivi psychopédagogique et un repas quotidien. En revanche, les MNA sont des adolescents qui ont fui très tôt des situations de rupture familiale. Ils ont vécu des expériences dramatiques durant leur exil et sont, pour la plupart, en situation de stress post-traumatique. Ils nécessitent un accompagnement adapté.» La majorité de ces jeunes proviennent d'Algérie et du Maroc. Ils présentent des carences psychologiques. Ils souffrent aussi de maux liés à leur errance: dents en mauvais état, blessures, affections de la peau. En trois ans, certains sont passés

par plus de 15 villes en Europe, relève l'association française Trajectoires.

Suicide d'un jeune dans un foyer

En Suisse, Genève concentre l'essentiel des MNA. Deux facteurs explicatifs sont cités: la proximité avec la France et l'usage du français à Genève. Ce phénomène nouveau vient s'ajouter à une autre situation, celle qui a trait aux RMNA. Leur accompagnement subit depuis 2018 le feu des critiques de la part d'associations et de professionnels du social. Au cœur des récriminations: le grand foyer de l'Étoile, géré par l'Hospice général, où un jeune Afghan s'est suicidé en mars dernier. «Ce suicide d'un jeune est l'événement redouté, mais pas incompréhensible, qui suit quatre années d'épuisement et d'instabilité», ont écrit dans une lettre au Parlement des éducateurs de ce lieu. Le foyer, qui a accueilli jusqu'à 200 requérants d'asile mineurs, a été comparé à une prison. Promiscuité, bruit, chaleur et froid, manque de suivi éducatif, les lieux ne sont pas adaptés. «Ce n'est pas un foyer, dit un témoignage recueilli par la Haute école de travail social auprès d'une jeune requérante, c'est un camp».

Selon les associations, dont la Ligue des droits de l'homme, l'État ne fait pas le nécessaire pour reconnaître et protéger les droits spécifiques de ces mineurs, comme le prévoit la Convention internatio-

nale des droits de l'enfant. Créé en 2018, le Collectif Lutte des MNA relève l'absence de procédure et de prestations communes pour ces jeunes. Étudiante en sciences sociales à Lausanne, Julie, 25 ans, a participé à son lancement. «Les MNA sont récupérés dans la rue et sont logés dans des hôtels, gérés par des gens qui ne sont pas formés pour les accueillir et qui les expulsent en cas de problème, raconte-t-elle. Le soir, ils ont droit à un sandwich, le matin, à un petit-déjeuner. Ils ne sont pas scolarisés et les curateurs censés les suivre sont dépassés par le nombre de dossiers.»

Pas de scolarisation pour les MNA

Le Département de l'instruction publique précise qu'en règle générale, les mineurs sont logés dans des foyers et que les hôtels ne représentent qu'une solution d'urgence. Début octobre, il a confirmé qu'aucun MNA n'était scolarisé. Le collectif pointe aussi des mises en garde-à-vue «inutiles», quand des jeunes sans papiers d'identité sont appréhendés par la police. Si le problème est uniquement lié au séjour illégal, le Tribunal des mineurs décide en principe de ne pas les poursuivre et les libère, indique une source judiciaire. Avocate, Sophie Bobillier estime qu'il ne peut être reproché à un mineur de séjourner illégalement en Suisse. «Le devoir de protection de l'enfant doit l'emporter», dit-elle.



Reçu cet été par une délégation du Conseil d'État, le collectif a demandé aux autorités de fournir à ces jeunes un document reconnu par la police. L'État a reconnu qu'il était peu souhaitable que des mineurs sous tutelle soient régulièrement condamnés à une infraction de la loi sur les étrangers.

Des mineurs qui dorment dans la rue

L'irruption de MNA dans les rues de Genève date du printemps 2018. En mars, des mineurs qui logeaient dans un abri PC d'hiver géré par l'Armée du salut se sont retrouvés sur le pavé. Certains ont été placés à l'hôtel; d'autres ont dormi dehors ou ont quitté le territoire, rapporte Païdos.

Le flux a recommencé. Courant septembre 2019, une vingtaine de nouveaux jeunes ont été accueillis dans des hôtels, selon le Collectif MNA et Païdos. Entre l'été 2018 et 2019, le Service de protection des mineurs rapporte avoir suivi 200 dossiers de jeunes sous curatelle.

En juin, le Parlement cantonal a soutenu une motion en faveur de l'accueil de ces jeunes. Elle a été votée par la gauche et les partis bourgeois. L'UDC l'a refusée, par crainte d'un appel d'air si une aide était accordée. Responsable de l'Instruction publique, la conseillère d'État Anne-Torracinta a dénoncé une attitude angélique de la part des associations vis-à-vis de ces migrants. «Ils commettent des délits. C'est une population qui ne veut a priori pas

Lors d'une séance photo, des enfants et adolescents expriment leurs revendications. Photo: HETS Genève

s'intégrer, qui pose énormément des problèmes», a déclaré la socialiste.

L'État ouvre un centre d'accueil pour les MNA

Sous pression, le Canton a annoncé l'ouverture en octobre d'un centre de 25 places destiné à cette population. Il sera destiné à des mineurs de 15 ans à 18 ans. La prise en charge consistera en un accompagnement éducatif adapté. Chaque mineur bénéficiera d'un suivi médical. Dans la foulée, les autorités ont lancé un plan d'action en faveur des RMNA, visant à améliorer leur accueil et l'accès à une formation. Par ailleurs, toujours en octobre, six MNA ont reçu une promesse de scolarisation. C'est une première. Le Conseil d'État considère cependant que tous les MNA ne sont pas désireux d'aller à l'école et souligne qu'il existe des doutes sur leur identité et leur âge.

En Valais, qui connaît très peu de cas de MNA, le chef du Service de la population se demande si ces mineurs ne seraient pas des résidents français. Dans le canton de Vaud, la question des MNA semble ne pas exister. Basé à Genève, le Service social international prévoit de consacrer sa prochaine conférence en Suisse latine à cette question. L'événement aura lieu le 12 décembre. Il réunira des curateurs, des travailleurs sociaux et des médecins romands et tessinois.